

ARGENTA DP SA
Sicav publique de droit belge
qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE
Rue Guimard 19 -1040 Brussel
RPM Bruxelles – TVA BE0726.636.205

Avis aux actionnaires

Suite à la décision de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2020, la SICAV paie pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 un dividende aux actions de distribution des compartiments suivants :

ISIN code	Compartiments	Classe d'action	Dividende brut par classe d'action (EUR)	Dividende net par classe d'action (EUR)(*)
BE0947139318	ARGENTA DP Defensive Allocation	A	1,70	1,19
BE0946550242	ARGENTA DP Dynamic Allocation	A	1,10	0,77

() Après prélèvement d'un précompte mobilier de 30 %.*

Date de détachement : 02 avril 2020

Païement : à partir du 09 avril 2020

Les demandes de souscription et de remboursement introduites auprès du service financier le 01 avril 2020 avant 16 heures seront traitées cum dividende.

Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques de la sicav sont disponibles gratuitement en français et néerlandais auprès de la société de gestion, des institutions assurant le service financier ou sur le site <https://www.argenta.be/fr/a-propos-d-argenta/arvestar.html>.

Société de gestion: Arvestar Asset Management SA, Rue Guimard 19, 1040 Bruxelles

Service financier: CACEIS BELGIUM SA, Avenue du Port 86c, b320, 1000 Bruxelles.

Le conseil d'administration.